

CONSEIL MUNICIPAL DE POMMIERS
PROCES-VERBAL

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi 4 novembre à vingt-heures trente, le Conseil Municipal de Pommiers dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en Mairie de Pommiers, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents :

Mesdames et Messieurs BLANCHET René, COQUARD Jean-Michel, ROCHETTE Myriam, PIERQUIN Béatrice, DEMAY Jean-Claude, NAPOLY Marie-Hélène, NEYRA Marc, BESSON François, MILOT Christine, GAIGNEUX Patricia, GUINARD Thierry, FONTAINE Vincent, FUTIN Fabrice, PRIVOLT Anne-Sophie, GAUDIN Frédéric.

Pouvoirs :

SCHMITT Dominique donne pouvoir à Jean-Claude DEMAY,
BELLOT Laurence donne pouvoir à Marie-Hélène NAPOLY.

Secrétaire : NEYRA Marc

Membres en exercice	21
Présents	15
Votants	17
Pouvoirs	2

I - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 7 octobre 2024 est adopté à l'unanimité des membres présents.

II - URBANISME

Point sur les dossiers en cours.

III - AFFAIRES FONCIERES

Trois déclarations d'intention d'aliéner sont à l'ordre du jour de cette séance, pour lesquelles la commune ne souhaite pas exercer son droit de préemption.

IV – PERSONNEL COMMUNAL

- Montant de l'enveloppe de la part CIA du RIFSEEP

Monsieur le Maire rappelle que l'enveloppe de la prime de fin d'année, appelée Complément Indemnitaire Annuel (CIA), doit être votée chaque année. Il est proposé au Conseil de reconduire l'enveloppe globale d'un montant de 25 000 € approuvée en 2024.

Après délibération, le Conseil, à l'unanimité, approuve le montant global de l'enveloppe CIA 2024, soit 25 000€.

Un projet de refonte plus global sera mené en 2025 concernant le Rifsep, les critères d'attribution, l'entretien professionnel et la politique des ressources humaines.

V. - MARCHES PUBLICS

- Attribution du marché de travaux pour la construction de la salle des festivités et la réhabilitation de la maison des associations:

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) s'est réunie le 31 octobre 2024 pour attribuer le marché de travaux relatif à la construction de la salle des festivités et à la réhabilitation de la maison des associations.

Monsieur le Maire rappelle que l'appel public à la concurrence a été lancé sur la plateforme KLEKOON.

Un rapport d'analyse des offres a été établi par notre assistant à maîtrise d'ouvrage, SILT, conformément aux critères de notation définis dans le règlement de consultation :

		TOTAL BASE + VARIANTES RETENUES + PSE
Lot n° 01 - Terrassements / VRD	GPT FAMY TP / ELTS	224 776,13 €
Lot n° 02 - Démolition / Gros-œuvre	LEFORT	672 460,47 €
Lot n° 03 - Charpente bois / Couverture tuiles / Zinguerie	SAS WILLIAM HORN	355 910,80 €
Lot n° 04 - Etanchéité / Végétalisation	SOLOSEC	89 248,00 €
Lot n° 05 - Menuiseries extérieures bois	C'BOIS MENUISERIE S.A.S	150 000,00 €
Lot n° 06 - Métallerie / Serrurerie	LOT NON POURVU	35 011,00 €
Lot n° 07 - Plâtrerie / Peintures	NAXO (Lucas GINESTET)	175 659,00 €
Lot n° 08 - Menuiseries intérieures bois / Parquet / Mobilier	CBMA	292 001,00 €
Lot n° 09 - Chapes / Carrelages / Sols souples	LOT NON POURVU	82 651,00 €
Lot n° 10 - Ventilation / Chauffage / Plomberie	SARL MARTIN Frédéric	471 573,00 €
Lot n° 11 - Electricité / Courants forts et faibles	SM BERTHOLON ELECTRICITE	144 467,51 €
Lot n° 12 - Cuisine	MARESCOL	31 500,00 €
Lot n° 13 - Tribune télescopique	SAMIA DEVIANNE	119 085,20 €
Lot n° 14 - Serrurerie / Machinerie / Tentures scéniques	SCENETEC	71 724,42 €
Lot n° 15 - Equipements et réseaux scéniques – Audiovisuel et Eclairage	SCENETEC	127 828,80 €
	TOTAL HT	3 043 896,33 €
	TVA 20 %	608 779,27 €
	TOTAL TTC	3 652 675,60 €

Le Conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité d'attribuer les différents lots mentionnés. Il autorise également Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux pour chaque lot, ainsi qu'à prendre toutes les décisions nécessaires à l'exécution du marché public relatif à la construction de la salle des festivités et à la réhabilitation de la maison des associations.

- Attribution de marché de travaux de réalisation d'un champ de sondes géothermiques

L'appel public à la concurrence a été réalisé sur la plateforme KLEKOON, et un rapport d'analyse des offres a été établi par Geother, l'assistant technique chargé de l'exécution des forages géothermiques.

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) du 31 octobre 2024 a également attribué le marché de travaux pour la réalisation d'un champ de sondes géothermiques.

Lot unique : opération de forages géothermiques	ETS C – MAIA ENERGIE	133 116 €
---	----------------------	-----------

Le Conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité d'attribuer le lot. Il autorise également Monsieur le Maire à signer le marché de travaux et à prendre toutes les décisions nécessaires à l'exécution du marché public relatif à la réalisation d'un champ de sondes géothermiques.

VI. - TRAVAUX - VOIRIE

- Convention de mandat CCBPD – Travaux du Chemin de Saint Jean :

Les travaux sur le chemin du Neyra et le chemin Saint Jean sont prévus en 2024. Une partie des travaux sera à la charge de la commune :

- Chemin de Saint Jean : Mise en sécurité pour un montant d'environ 51 000 € TTC.

- Chemin du Neyra : Aménagement sur la partie privée pour un montant estimé à 10 000 €.

Les travaux seront réalisés avec le prestataire de la CCBPD et seront refacturés à la commune pour les parties non prises en charge.

Monsieur le Maire précise que la commune de Pommiers souhaite réaliser des aménagements de sécurité sur le chemin de Saint Jean, entre le chemin de la Galoche et la montée de Chaliar. Ces travaux nécessitent la signature d'une convention de mandat entre la commune de Pommiers et la CCBPD.

Après délibération, le Conseil, à l'unanimité, habilite Monsieur le Maire à signer la convention susmentionnée pour la réalisation des travaux sur le chemin de Saint Jean.

Une réunion de la commission voirie est prévue le 18 novembre pour discuter des priorités de travaux.

- **Construction d'un tennis couvert** : Les travaux ont débuté, le terrassement est réalisé. Les réunions de chantier ont lieu les vendredi matin à 10h00.

X – BILAN DES ACTIONS ENTREPRISES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

➤ Activités des commissions :

- **Commission culture** : Spectacle « Ensemble en scène » : L'événement, qui s'est tenu au Domaine des Communes d'Anse le 19 octobre, a regroupé plusieurs troupes intercommunales. L'opération a été un succès, suscitant l'intérêt aussi bien des troupes que des spectateurs.

- **Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)** : Le Conseil Municipal Intercommunal des Jeunes s'est réuni le vendredi 11 octobre 2024. Plusieurs actions seront étudiées et mises en œuvre au cours de l'année. Parmi elles, l'organisation de Jeux Citoyens Intercommunaux en collaboration avec la bibliothèque et une commune voisine.

- **ABC 21** : Réunion le 6 novembre Elle a porté sur le projet d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), concernant la faune et la flore locales.

Bilan de l'utilisation et de la distribution de compost composteur : L'opération a rencontré un beau succès, avec environ une trentaine de participants lors de l'Apéro Compost.

- Samedi 9 novembre : L'inauguration du stade sera marquée par un tournoi de jeunes footballeurs. Plusieurs personnalités publiques seront présentes. Un moment convivial est prévu pour célébrer l'évènement.

➤ Activités des structures intercommunales :

- Remise en cause du transfert de la compétence assainissement : Le Sénat a adopté une proposition de loi visant à assouplir le transfert des compétences eau et assainissement aux intercommunalités. Ce votefait suite à l'annonce du Premier ministre Michel Barnier. Il concrétise ainsi la fin du caractère obligatoire de ce transfert, initialement prévu pour 2026.

XI - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Nids de frelon asiatique : Plusieurs nids de frelon asiatique ont été signalés sur la commune.

- Calendrier des fêtes 2025 : L'élaboration du calendrier des fêtes pour l'année 2025 est réalisé.

- Repas des aînés : Il se tiendra le 30 novembre 2024.

- stade de Football : Il est signalé que le stade est régulièrement occupé par des personnes extérieures à la commune, au détriment des habitants de Pommiers.

- Dépôt de déchets verts : Un dépôt de déchets verts a été signalé sur une propriété privée située chemin de Saints Trys. Il est confirmé qu'il s'agit bien d'une propriété privée et que les pouvoirs du maire pour agir sont très limités.

Prochain Conseil Municipal : Lundi 16 décembre à 20h30 à la Mairie de Pommiers

Fin du Conseil : 23h20

René Blanchet	Jean-Michel Coquard	Myriam Rochette	Dominique Schmitt	Béatrice Pierquin
Jean-Claude Demay	Marie-Hélène Napoly	Marc Neyra	François Besson	Christine Milot
Patricia Gaigneux	Laurence Bellot	Thierry Guinard	Vincent Fontaine	Fabrice Futin

Anne-Sophie Privolt	Frédéric Gaudin	Julien Gervais	Anaïs Paccoud	Lucie Pothrat
Hélène Leblanc-Mortagne				